

Réf: Dossier 435040

Avis de constitution

SOCIETE « TWINS BARBER OF AFRICA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN RIVIERA AKOUEDO
PALMERAIE ZONE ATCI, LOT : 737, ILOT : 69., Lot 737, Ilot
69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/06/2025, et enregistrés le 10/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TWINS BARBER OF AFRICA »

Objet :

- SALON DE COIFFURE
- COMMERCE GENERAL
- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux.
 - La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN RIVIERA AKOUEDO
PALMERAIE ZONE ATCI, LOT : 737, ILOT : 69., Lot 737, Ilot
69

Dirigeant(s) M ZADI GUEDE ELISEE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08366 du 19/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50536/GTCA/RC/2025 du 19/08/2025

